Sainte-Sophie

À publier immédiatement

Communiqué de presse

SAINTE-SOPHIE SIGNE AVEC LES POMPIERS

Sainte-Sophie, le 6 juillet 2023– La Municipalité de Sainte-Sophie est heureuse d'annoncer la signature de la convention collective avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Sophie, SCFP 7162. Cette étape importante marque un jalon dans cette relation de collaboration et renforce l'engagement envers les employés et leur bien-être.

La convention collective résultant de négociations fructueuses établit un cadre de travail équitable et favorable pour toutes les parties concernées. Elle sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2027. Elle englobe divers aspects des conditions de travail, des avantages sociaux, de la rémunération, de la formation et du développement professionnel, de la sécurité au travail, ainsi que des droits et responsabilités des employés.

L'administration municipale est très fière de dévoiler, entre autres, deux nouveautés de la convention collective. Il s'agit de l'implantation d'un projet pilote d'une garde interne pour une durée de 24 mois. Une équipe de quatre pompiers sera en fonction dès le 24 juillet, en caserne de jour et de semaine. Les tâches leur étant assignées couvriront la prévention, des visites résidentielles, du repérage de bâtiment dangereux, éducation et sensibilisation du public et, bien évidemment, des interventions d'urgence. Par ailleurs, un régime de retraite sous forme de REER sera enfin mis en place.

« Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les représentants du syndicat pour leur collaboration et leur volonté de parvenir à un accord bénéfique de part et d'autre. Leurs compréhensions des enjeux auxquels nous faisons face ont grandement contribué à la conclusion de cette convention collective. » Matthieu Ledoux, directeur général.

« L'équipe de sécurité incendie est exceptionnelle et continuera d'offrir un service de grande qualité pour notre population. Le conseil municipal et moi-même en sommes très fiers. Tout le processus de négociations s'est déroulé avec un respect mutuel. Cette signature de convention collective témoigne de nos excellentes relations de travail et notre engagement envers non seulement nos employés, mais aussi envers nos citoyens. » Guy Lamothe, maire.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires ou pour planifier des entrevues, veuillez contacter :

Source : Service des communications
450 438-7784, poste 5217
jfontaine@stesophie.ca
stesophie.ca